

Prix santé & environnement



GROUP E
vyv

1ère catégorie : Prix santé & environnement pour l'action destinée aux collaborateurs et aux élus

Collectif AGIR (Harmonie Mutuelle)

Le collectif AGIR réunit les acteurs engagés de Harmonie Mutuelle pour mener des actions locales visant à promouvoir la santé et l'environnement.

- **Objectif** : Développer des moyens d'agir pour des co-bénéfices en santé et en environnement, tout en sensibilisant les participants et en encourageant des modes de vie plus durables.
- **Action** : 126 membres actifs (élus mutualistes, services civiques et animateurs mutualistes) se mobilisent pour des actions concrètes, autour de cinq thèmes : mieux consommer, se déplacer, se nourrir, régénérer et vivre mieux.
- **Impact** :
En 2023, 514 participants ont ramassé environ 274 kg de déchets et 30 000 mégots, préservant 15 millions de litres d'eau de la pollution.
- **Date de l'action** : Collectif actif depuis juin 2023, et toujours en action.



Pourquoi avoir lancé cette action ?

- **Un enjeu de santé publique et environnementale** : sensibiliser les élus et collaborateurs aux impacts environnementaux sur la santé en mettant en place des pratiques bénéfiques pour l'environnement et la santé des territoires.
- **La mobilisation collective** : créer un espace d'entraide, de partage et de coopération pour optimiser et amplifier l'impact des initiatives locales et régionales.
- **La transition durable** : développer des actions concrètes et reproductibles, telles que les écomarchés et ateliers thématiques, pour sensibiliser les populations locales aux modes de vie sains et durables.

Quels sont les impacts de cette action ?

Premiers résultats du Collectif AGIR

- **Augmentation des membres** : Depuis son lancement en juin 2023, le Collectif est passé de 30 à 126 membres, dont des élus, animateurs mutualistes et volontaires en service civique.
- **Résultats sur les écomarchés** :
 - 514 participants en 2024.
 - Ramassage de 274 kg de déchets, incluant 30 000 mégots, soit l'équivalent de 15 millions de litres d'eau préservés.
- **Engagement écologique** : 100 % des événements éco-conçus en 2024 pour réduire l'empreinte environnementale des actions mutualistes.
- **Reconnaissance et expansion** : succès interne chez Harmonie Mutuelle, inspirant d'autres collectifs similaires dans le Groupe VYV pour la transition écologique